

AVIS

Les orientations stratégiques en matière d'action sociale ainsi qu'aux aides à la protection sociale complémentaire	Art. 54 (5°) du décret n° 2021-571
Conditions d'accueil d'un apprenti	Art. L6227-4 du code du travail
Critères d'appréciation de la valeur professionnelle : entretien professionnel	Art. 54 (8°) du décret n° 2021-571
Lignes Directrices de Gestion (LDG)	Art. 54 (2°) du décret n° 2021-571 Art. L413-6 du CGFP
Modalités de création et de passage à la gestion des dossiers sur support électronique	Art. 9 du décret 2011-675
Plan de formation	Art. 54 (7°) du décret n° 2021-571
Prime d'intéressement tenant compte de la performance collectivité des services	Art. L714-7 du CGFP
Les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité et les conditions de travail lorsqu'ils s'intègrent dans le cadre d'un projet de réorganisation de service	Art. 54 (9°) du décret n° 2021-571 Art. L253-6 du CGFP
Protection sociale complémentaire	Art. 54 (5°) du décret n° 2021-571
Rapport Social Unique (RSU)	Art. 54 (6°) du décret n° 2021-571 Art. L231-4 du CGFP
Réorganisation des services avec modifications de l'organigramme	Art. 54 (4°) du décret n° 2021-571
Les orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire et aux critères de répartition y afférents	Art. 54 (4°) du décret n° 2021-571
Suppression de postes vacants	Art. 54 (1°) du décret n° 2021-571 Art. L542-2 du CGFP
Taux de promotion pour l'avancement de grade	Art. L522-11 du CGFP Art. L522-27 du CGFP
Le projet de plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, dans les conditions prévues à l'article 1er du décret du 4 mai 2020 susvisé	Art. 54 (3°) du décret n° 2021-571
Autorisations spéciales d'absence	Art. L253-5 du CGFP
Les règles relatives au temps de travail et au compte épargne-temps des agents publics territoriaux	Art. 54 (10°) du décret n° 2021-571
Journée de solidarité	Art. L621-12 du CGFP

DEBAT ANNUEL

1° Le bilan de la mise en œuvre des lignes directrices de gestion, sur la base des décisions individuelles ;	Art. 55 du décret 2021-571
2° L'évolution des politiques des ressources humaines, sur la base du rapport social unique	
3° La création des emplois à temps non complet	
4° Le bilan annuel de la mise en œuvre du télétravail	
5° Le bilan annuel des recrutements effectués au titre du PACTE	
6° Le bilan annuel du dispositif expérimental d'accompagnement des agents recrutés sur contrat et suivant en alternance une préparation aux concours de catégorie A et B	
7° Les questions relatives à dématérialisation des procédures, aux évolutions technologiques et de méthode de travail des services et à leurs incidences sur les agents	
8° Le bilan annuel relatif à l'apprentissage	
9° Le bilan annuel du plan de formation	
10° La politique d'insertion, de maintien dans l'emploi et d'accompagnement des parcours professionnels des travailleurs en situation de handicap	
11° Les évaluations relatives à l'accessibilité des services et à la qualité des services rendus	
12° Les enjeux et politiques en matière d'égalité professionnelle et de prévention des discriminations	